



Force Ouvrière : FO Generali

Un syndicat indépendant pour les revendications des salariés



Retrouvez-nous sur : <http://fogenerali.fr>

6 mars 2018

La Direction a convoqué le CE DMSMO le jeudi 8 mars à 9 heures avec un ordre du jour d'une extrême gravité !



- Information-consultation sur le projet de délégation de l'activité de Gestion des Prestations Santé du Marché de la Protection Sociale des Entreprises (*documents remis en séance*).
- Information-consultation sur le projet de délégation de l'activité du Département Éditorial de la Direction des Opérations et Pilotage Transverse des Systèmes d'Information et Opérations (*documents remis en séance*).
- Information-consultation sur l'état des lieux des réflexions visant la mise en place progressive de projets de délégation d'activité au sein des Départements Flux Entrants (IARD et Vie) de la Direction des Opérations et Pilotage Transverse des Systèmes d'Information et Opérations (*documents remis en séance*).

Et ce n'est sans doute qu'un début !

Comme on le voit dans la convocation, les documents seront remis en séance ce qui ne permet pas aux élus du CE et aux syndicats de préparer la réunion.

Aujourd'hui on apprend que la Direction a convoqué les salariés concernés ou certains d'entre eux à 14 heures le 8 mars, jour du CE pour "présenter les principes, les enjeux, les impacts de ce projet et de répondre aux questions".

C'est clair, le CE et les syndicats sont mis devant le fait accompli. Ils n'auront pas la possibilité de se préparer et d'informer les salariés. Ils ne pourront pas se concerter pour formuler des revendications, ils n'auront pas la possibilité d'élaborer des propositions alternatives avec l'aide d'un expert et de réagir.

Notre syndicat FO propose à tous les syndicats de se réunir en intersyndicale pour évaluer la situation, formuler des revendications et examiner les moyens de réagir.

Pour notre syndicat FO, il n'est pas possible d'accepter ces « délégations d'activités » qui sont des externalisations qui mettent en danger les salariés. Ces externalisations ont-elles pour conséquence le transfert des contrats de travail ou le transfert forcé des salariés vers le 'Mouv' ou encore vers des activités pour lesquelles ils ne sont pas formés ou qualifiés ?

Notre syndicat FO revendique le maintien de toutes les activités, le maintien des emplois au sein de Generali France et le respect des qualifications professionnelles.

Pour nous permettre de nous concerter, d'élaborer nos revendications, de résister, nous invitons les salariés à une première réunion qui aura lieu le **vendredi 9 mars 2018 à 13 heures dans le local FO du Jade.**

Tous les syndicats qui le souhaitent sont également bienvenus.